

Pour un Plan Zéro déchets inclusif et complet

par

Muhire Jean Michel

pour

le Conseil communal de
Saint-Josse-ten-Noode

Lors de la présentation de la note de politique générale le 16 janvier 2019, le collège communal de Saint-Josse-ten-Noode s'est engagé à lancer *“un Plan zéro déchet à l'horizon 2025 qui concernera les administrations communes, les crèches, les écoles mais également les habitants et entreprises”*¹.

Le groupe ECOLO-GROEN Saint-Josse-ten-Noode approuve et supporte une telle initiative. La commune de Saint-Josse-ten-Noode serait ainsi une des rares communes de Bruxelles à inscrire un Plan zéro déchet dans sa note de politique générale.

Néanmoins, s'engager dans un Plan zéro déchet à l'échelle d'une commune nécessite un changement, à long terme, qui va devoir être opéré avec toutes les parties prenantes. Ce changement est d'autant plus important sachant que les couches socio-économiques les plus défavorisées pourraient bénéficier grandement de ce plan.

Dès lors comment envisagez-vous d'inclure les parties prenantes dans la finition et l'implémentation de ce plan zéro déchet ?

Sous quelle(s) forme(s) et sur base de quels sujets allez-vous travailler avec les parties prenantes ?

¹ http://sjtn.brussels/sites/default/files/downloads/note-de-politique-2018-2024_fr.pdf (p7)

La lutte contre le gaspillage alimentaire devrait être une des priorités de ce *plan zéro déchet* mais elle n'apparaît malheureusement pas dans la *Note de Politique Générale*. En mettant en place des frigos solidaires comme il y'en a dans d'autres communes, en poussant les commerçants à redistribuer leurs invendus alimentaires. Différentes entreprises privées et associations sont déjà actives dans ce domaine et peuvent pleinement apporter une aide à la planification et à la mise en place d'un programme à long terme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Si vous vous engagez à lutter contre le gaspillage alimentaire comment envisagez-vous de réduire les déchets alimentaires sur le territoire de la commune ?

Quels sont vos objectifs chiffrés en terme de lutte contre le gaspillage alimentaire ?

La lutte contre l'obsolescence programmée va de pair avec un *Plan zéro déchet*. À l'échelle d'une commune cela passe par la réutilisation et la réparation des biens électroniques achetés par l'administration et les tennodois.e.s.

Quelles sont les initiatives que vous comptez développer pour pallier à l'obsolescence programmée au sein de l'administration communale et pour les habitant.e.s?

Quels sont les objectifs chiffrés que la commune veut atteindre en terme de lutte contre l'obsolescence programmée ?

Vu que les quantités de déchets alimentaires ont augmenté dans la région², ce Plan devra fournir des moyens adéquats avec des objectifs chiffrés afin de pallier à cette tendance.

Quelles sont les dates et les étapes clés que vous comptez inscrire dans ce Plan Zéro déchets ?

Quels moyens voulez-vous utiliser afin d'atteindre ces objectifs ?

En vous remerciant d'avance.